



Pôle de Formation des Professionnels
de santé du CHU de Rennes

Institut de Formation des Cadres de Santé

Projet de Formation andragogique

Une formation professionnelle et universitaire



Promotion 2025 – 2026



Sommaire

Préambule	1
1 - Présentation de l'institut.....	2
1.1 – Les missions	3
1.2 – Les acteurs de la formation	3
1.3 – Les partenariats	3
1.3.1 – l'EHESP.....	3
1.3.2 – La mobilité internationale	3
1.4 – Les valeurs portées par l'IFCS	4
2 – Le projet de formation.....	4
2.1 – l'étudiant au cœur du dispositif	4
2.2 – les orientations de formation.....	5
2.3 – Les principes pédagogiques.....	5
2.4 – Les stratégies pédagogiques.....	6
2.4.1 – L'alternance pédagogique	6
2.4.2 – Les stages : inscription dans le monde professionnel	7
2.4.3 – L'analyse de situations professionnelles : ancrage dans la réalité professionnelle	7
2.4.4 – Le dispositif d'accompagnement par un référent métier	7
2.4.5 – Le travail individuel de mémoire	7
3 – Les contenus de formation.....	8
3.1 – Les enseignements théoriques.....	8
3.2 – La politique de stage.....	8
3.2.1 – Les stages sont qualifiants	9
3.2.2 – Le parcours de stage est construit avec l'étudiant.....	10
3.2.3 – La préparation des stages favorise l'intégration des étudiants	10
3.2.4 – L'accompagnement de l'étudiant est vecteur de professionnalisation	10
3.2.5 – L'évaluation est formative (portfolio) et normative (feuille de stage).....	11
4 – Les évaluations	11
5 – Démarche Qualité.....	12
Conclusion	13
Liste des annexes.....	14

Préambule

Ce document est le support de communication du projet de formation de l'Institut de Formation des Cadres de Santé¹ de Rennes, élaboré par l'équipe pédagogique permanente. Il témoigne pour les étudiants² et les différents partenaires de l'IFCS, des missions de l'institut et des orientations pédagogiques proposées aux futurs cadres de santé. Il précise le déroulé de la formation et les modalités d'évaluation qui permettent l'obtention conjointe du diplôme de cadre de santé et du master AMOS (Analyse et Management des Organisations de Santé) dispensé par l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP)³.

Les enseignements professionnels associés au parcours universitaire concourent à professionnaliser des étudiants cadres de santé, en développant leurs compétences tant managériales que pédagogiques. La visée est de former des cadres de santé engagés dans l'accompagnement des équipes autour de projets porteurs de sens, attentifs aux évolutions des besoins de santé des usagers, ouverts aux collaborations pour accompagner les changements dans les organisations.

Ce projet de formation répond aux exigences de *l'arrêté du 10 juin 2021 portant dispositions relatives aux autorisations des instituts et écoles de formation paramédicale et à l'agrément de leur directeur* en application des articles R. 4383-2 et R. 4383-4 du code de la santé publique (Annexe II).

Il est soumis pour avis au conseil technique.

¹ Lire ensuite partout IFCS

² Lire ensuite partout étudiant- étudiante

³ <https://www.ehesp.fr/formation/formations-diplomantes/master-analyse-et-management-des-organisations-de-sante/>

1 - Présentation de l'institut

Le pôle de formation des professionnels de santé (PFPS) du CHU de Rennes est composé de 10 Instituts et Ecoles paramédicales et maïeutique dont l'IFCS. Les professionnels des filières de formation sont fédérés autour d'un projet stratégique commun, sur 3 ans, fondé sur l'inter professionnalité.

Le dispositif de formation est soutenu par différentes cellules d'appui. Dans ce cadre, le PFPS s'engage dans le développement du numérique au sein des différentes filières de formation, en adéquation avec les incitations nationales et partenariats universitaires.

Le pôle est inscrit dans le GHT Haute-Bretagne et travaille en partenariat avec les Instituts de Fougères et Redon. Les universités de rattachement sont Rennes et Rennes 2.

L'Institut de Formation des Cadres de Santé est agréé pour 35 étudiants. Il est partenaire de l'EHESP pour la délivrance d'un Master Analyse et Management des Organisations de Santé (AMOS) pour les étudiants cadres de santé.

L'IFCS est situé au 2^{ème} étage du bâtiment des écoles du CHU de Rennes sur le site de Pontchaillou.

Le PFPS et ses instituts de formation s'investissent dans une politique institutionnelle santé-handicap. L'inclusion est au cœur des réflexions actuelles, les instituts s'engagent à rendre la pédagogie et la connaissance accessibles à toutes et à tous dans l'organisation générale, l'accessibilité et le contenu des offres de formation.

Pour permettre aux étudiantes et aux étudiants de poursuivre leurs études dans un environnement adapté à leurs contraintes médicales, ils ou elles peuvent solliciter des aides dans le cadre du droit à la compensation du handicap.

Le PFPS dispose d'une Cellule d'appui Accessibilité & Inclusion pour répondre à toutes les interrogations et accompagner les étudiants dans leurs démarches. Les étudiants peuvent notamment bénéficier de certains aménagements comme le temps majoré lors des évaluations.

Enfin les prestations offertes à la vie étudiante sont détaillées au sein du règlement intérieur de l'IFCS.

1.1 – Les missions

L'arrêté du 18 août 1995, relatif à la formation des cadres de santé, définit les missions de l'IFCS :

- Offrir une formation conduisant à la délivrance du Diplôme de cadres de santé
- Participer à des missions de formation continue et d'adaptation à l'emploi de l'encadrement
- Participer à des missions de recherche et de conseil

1.2 – Les acteurs de la formation

L'équipe permanente de l'IFCS est composée :

- Directrice coordonnatrice du pôle formation : Mme Marielle BOISSART
- Responsable de filière : M. Yannick DAUGE
- Assistantes de formation : Mme Dominique LE ROY TALLEC et Mme Sylvie PIROT

L'équipe universitaire de l'EHESP quant à elle est composée :

- Responsable pédagogique : M. Carl ALLEMAND
- Coordinatrice pédagogique : Mme Fabienne BRIAND

1.3 – Les partenariats

1.3.1 – l'EHESP

L'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique a conclu un partenariat avec l'IFCS permettant de suivre les enseignements du Master 2 AMOS (Analyse et Management des Organisations de Santé) et d'obtenir le diplôme de Master. Les enseignements de gestion RH, management, gestion finances et budget sont suivis avec les étudiants de l'EHESP.

1.3.2 – La mobilité internationale

Le PFPS est par ailleurs titulaire de la charte Erasmus +.

1.4 – Les valeurs portées par l'IFCS

Les valeurs de l'IFCS de Rennes sont le respect, la confiance, la loyauté :

- Le respect pour la considération portée aux autres et à soi-même,
- La confiance pour la sincérité et la confidentialité des échanges,
- La loyauté pour la probité et la tenue des engagements.

2 – Le projet de formation

2.1 – l'étudiant au cœur du dispositif

Le cadre de santé que nous accompagnons dans son processus de professionnalisation, développe des compétences tant managériales que pédagogiques qu'il réinvestira en fonction de son lieu d'exercice. Ces compétences travaillées en formation prennent appui sur le référentiel de compétences inscrites sur France Compétences⁴.

Le monde professionnel en profonde mutation oblige le cadre de santé à mobiliser ses compétences pour porter le changement, savoir anticiper, tout en étant garant de la continuité des activités de soins. Il en est de même dans les instituts de formation qui vivent des refontes successives des référentiels de formation avec une universitarisation qui demande une montée en compétences des cadres formateurs. Ainsi, l'IFCS de Rennes a opté pour une valorisation des enseignements pédagogiques en proposant une formation de formateur en Simulation.

Ces adaptations du métier liées aux contextes invitent les étudiants à être :

- Inscrits dans un collectif professionnel pour une communauté de pratiques
- Réflexifs dans leur pratique
- Pionniers dans la conduite du changement
- Experts en communication pour une interactivité dans leur environnement
- Intégratif et réaliste dans leurs propositions d'actions

⁴ <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38443/>

2.2 – Les orientations de formation

La finalité de notre formation est d'inscrire les étudiants dans un parcours de formation professionnalisant et certifiant, au service de la qualité de soins et ou dans le champ de la formation.

Ainsi l'IFCS de Rennes opte pour une formation permettant un positionnement et une identité professionnelle affirmée dans une vision prospective et transversale de la fonction

L'accent est mis sur une formation permettant la compréhension des problématiques complexes du terrain et une expérimentation dans une stratégie d'exercice du métier. Les enjeux actuels demandent une performance relationnelle dans les domaines de la communication, de la pédagogie et de la négociation auprès des équipes pluri-professionnelles : « Travailler ensemble et faire travailler ensemble ».

Nous sommes attachés à une formation proposant un parcours diplômant, certifiant et individualisé. Il a de ce fait à construire son propre parcours de formation. De plus le développement d'une posture réflexive l'inscrit dans une dynamique d'évolution.

De même que la société vit de profonds changements, la formation se doit de proposer des stratégies pédagogiques innovantes. Chaque étudiant a donc accès à un Espace Numérique de Travail (E.N.T.) avec une plateforme de formation pour des séquences pédagogiques e-learning, des outils de communication, un stockage de données dans le cloud et des outils de production collaboratifs.

Enfin, le PFPS est doté d'un centre de simulation en santé permettant aux étudiants cadres de santé de travailler sur des scénarios de situations professionnelles prévalentes.

2.3 – Les principes pédagogiques

L'IFCS de Rennes organise les enseignements selon les principes suivants :

Le partenariat universitaire développe la multi référentialité. Il permet une lecture plurielle des situations, des analyses référencées et contribue à l'acquisition d'un réseau professionnel efficace.

Cette vision universitaire de la formation est renforcée par notre volonté d'avoir une approche centrée sur L'Evidence-Based Practice (EBP⁵) qui consiste à intégrer les meilleures données

⁵ Lire ensuite partout Evidence Based Practice

scientifiques disponibles dans la prise de décision professionnelle⁶⁻⁷. Associée au travail d'une posture réflexive, l'EBP permet aux étudiants-cadres de développer une approche analytique et critique de leurs pratiques. Ils sont ainsi encouragés à confronter les savoirs théoriques aux réalités du terrain et ainsi à adopter une posture réflexive essentielle à leur professionnalisation. Cette démarche facilite une prise de décision éclairée et une amélioration continue des pratiques dans les établissements de santé.

Des enseignements dispensés en inter professionnalité et des conférences communes à l'ensemble des étudiants du pôle favorisent le développement des collaborations professionnelles.

Un parcours de stage individualisé favorise la projection professionnelle et ouvre les partenariats,

L'approche par compétences est développée par la mise en lien des enseignements avec les situations de travail, vécues ou expérimentées et l'analyse de la pratique professionnelle,

Le développement de l'autonomie dans les apprentissages est requis afin de favoriser l'adaptabilité tout au long de la vie professionnelle. Dans une approche socio-constructiviste, nous soulignons le caractère individuel et actif de tout apprentissage. Il est attendu de l'étudiant l'implication réfléchie dans sa formation,

L'organisation des activités pédagogiques vise à développer chez l'étudiant un engagement professionnel qui permet de prendre la mesure du périmètre des responsabilités,

L'utilisation de méthodes pédagogiques diversifiées et innovantes (école inversée, enseignement par simulation, e-learning) est recherchée ; elle optimise les apprentissages et permet d'expérimenter les nouvelles pratiques en enseignement. Le pôle de formations des professionnels de santé constitue une ressource formative parce qu'il est inscrit dans le CHU et le GHT, qu'il est terrain de stage et qu'il s'inscrit dans une dynamique d'innovation.

2.4 – Les stratégies pédagogiques

2.4.1 – L'alternance pédagogique

L'alternance enseignement / stage s'inscrit dans un projet de formation construit autour des expérimentations possibles pour l'étudiant. Les enseignements en lien avec les modules sont dispensés, dans la mesure du possible avant les stages. Le lieu de stage est mis à profit pour expérimenter des pratiques managériales et analyser à distance la mise en œuvre des compétences en situation.

⁶ <https://doi.org/10.3917/rsi.127.0028>

⁷ <https://doi.org/10.3917/nras.058.0077>

2.4.2 – Les stages : inscription dans le monde professionnel

L'immersion de l'étudiant dans le monde socio-professionnel en complément des enseignements permet de contextualiser les savoirs et de faire des liens entre connaissances et mise en activité en situation réelle. L'étudiant réalise des activités managériales ou pédagogiques, accompagné par son maître de stage et son tuteur. Une politique de stage est définie.

2.4.3 – L'analyse de situations professionnelles : ancrage dans la réalité professionnelle

La formation en alternance donne matière à des analyses de situations professionnelles. Elles favorisent la compréhension des éléments de complexité et l'identification des processus de décisions.

La formation a pour finalité d'amener l'étudiant à devenir un professionnel autonome et réflexif, c'est-à-dire un professionnel capable d'analyser les situations de travail, de faire preuve de discernement, de prendre des décisions et de piloter les actions qui en découlent.

En adoptant une posture réflexive et en intégrant une démarche d'analyse de pratiques professionnelles, l'étudiant prend conscience de ses cheminements et des interactions qu'il suscite. Il structure sa pensée et ajuste son regard vers les personnes. Il se questionne sur le sens, développe ses compétences et en optimise la transférabilité.

2.4.4 – Le dispositif d'accompagnement par un référent métier

L'accompagnement par un cadre de santé en exercice éclaire le projet professionnel de l'étudiant. Le cadre référent métier fait le lien entre les objectifs d'apprentissage de l'étudiant et les compétences attendues du cadre de santé qu'il sera bientôt. Il invite aux questionnements, par l'EBP, et enrichit les échanges d'expériences vécues. Les ancrages en lien avec les réalités de terrain favorisent, leur posture réflexive, les inscrivent dans des projections concrètes et donnent sens à des choix et orientations de l'étudiant.

2.4.5 – Le travail individuel de mémoire

La réalisation du mémoire s'inscrit dans un véritable projet qui débute dès le premier mois de formation. Les enseignements sont articulés dans une progression logique qui permet à l'étudiant de faire des liens et de s'inscrire dans une démarche de professionnalisation. L'étudiant est invité à investir une posture de chercheur dans une perspective d'évolution et d'amélioration des pratiques managériales, pédagogiques, soignantes. Il est accompagné

dans cette démarche par son directeur de mémoire. Ce travail est accompagné par un directeur de mémoire

3 – Les contenus de formation

3.1 – Les enseignements théoriques

Les enseignements sont dispensés en partenariat avec l'EHESP.

L'EHESP, et plus précisément l'Institut du Management est notre partenaire sur le Master AMOS : Analyse et Management des Organisations de Santé, Mention Santé Publique. Les cours sont communs aux autres étudiants du Master AMOS. Ils ont lieu à l'EHESP le plus souvent.

Les objectifs du Master AMOS :

- Identifier les enjeux, l'organisation et les modes de régulation en santé,
- Maîtriser les principaux outils de gestion nécessaires au management des établissements et services de santé,
- Développer des compétences en analyse et recherche dans le champ du management et de la santé.

Les cours dispensés à l'IFCS s'articulent avec les enseignements de l'EHESP pour constituer les 6 modules de formation conformément à l'arrêté de 1995. Les enseignements IFCS visent en priorité l'opérationnalité, C'est-à-dire une mise en pratique à l'occasion de travaux de groupes, de travaux dirigés, des séances de simulation et de jeux de rôles, des enseignements reçus.

Les intervenants sont sollicités pour leur expertise et leur connaissance du terrain (Directeur de soins, Directeurs d'établissement, médecins, coach ...).

Le calendrier de formation et la déclinaison du contenu des modules sont consultables en annexe 1 & 3 de ce document. Nous proposons également une matrice de correspondance entre les compétences visées et les modules de formation en annexe 6.

Les modules de formation font l'objet d'une enquête de satisfaction via Google Forms

3.2 – La politique de stage

Les stages sont l'occasion de développer la professionnalisation des étudiants.

La professionnalisation s'élabore sur les 3 éléments suivants :

- L'individu (ses aptitudes personnelles, ses savoirs antérieurs),
- Les situations professionnelles inscrites dans un contexte spécifique (situations managériales),
- Les situations de formation à visées professionnelles (tutorat et réflexivité).

Les stages doivent donc permettre à l'étudiant :

- De comprendre les environnements de travail et les éléments de complexité,
- De mobiliser ses connaissances pour donner du sens aux situations rencontrées,
- De pratiquer, mettre en œuvre et évaluer techniques et méthodes en situation professionnelle,
- De prendre des responsabilités progressivement et de développer son autonomie,
- D'intégrer des normes et codes sociaux collectifs, constitutifs de l'identité professionnelle cadre,
- De développer une appartenance à un groupe professionnel et à des réseaux,
- De construire des collaborations professionnelles notamment dans le champ sanitaire et médicosocial.

L'organisation des stages (voir tableau récapitulatif en Annexe 2) s'appuie ainsi sur les principes suivants :

3.2.1 – Les stages sont qualifiants

Les stages ont lieu dans des établissements publics et privés. Des rencontres entre les Directeurs de soins des différents établissements et l'IFCS ont permis de répertorier les terrains de stage adaptés pour accueillir des étudiants cadre. C'est-à-dire des services mettant à disposition des situations professionnelles représentatives de l'exercice cadre, et un encadrement réalisé par des cadres volontaires et investis dans le tutorat d'étudiants. Les cadres engagés dans l'accueil des étudiants partagent avec l'IFCS les objectifs de stage et les modalités d'évaluation du stage. Des temps communs sont organisés avec l'IFCS et les professionnels de terrain pour préparer l'accueil des étudiants, suivre leur progression et évaluer en fin d'année le partenariat. Des évaluations par les professionnels qui accueillent et les étudiants qui réalisent les stages sont réalisés à chaque fin de stage afin de mettre en évidence des axes d'amélioration à partager.

La liste des terrains de stage qualifiés est consultable à l'IFCS. Les étudiants peuvent proposer des stages autres, ils seront alors étudiés par l'IFCS pour validation selon les critères de qualification énoncés précédemment. Les étudiants sont informés en début d'année des modalités d'attribution d'un stage hors liste.

3.2.2 – Le parcours de stage est construit avec l'étudiant

Le parcours de stage de l'étudiant est individualisé, il répond aux impératifs de l'arrêté de formation tout en donnant des possibilités d'ouverture selon les objectifs de l'étudiant et les modalités définies précédemment.

Le parcours de stage est finalisé par un cadre supérieur de l'IFCS en fonction des axes de progression de l'étudiant. L'élaboration anticipée du parcours de stage permet de le préparer au mieux.

L'IFCS de Rennes a fait le choix de positionner le stage du module 1 en secteur médicosocial & au monde de l'entreprise. Le choix est également fait de permettre le regroupement des stages des modules 4 et 6 afin de permettre de réaliser ces deux stages sur un même lieu et de pouvoir s'intégrer plus longuement dans un stage si l'étudiant le souhaite.

3.2.3 – La préparation des stages favorise l'intégration des étudiants

Chaque stage est préparé de manière anticipée (1 à 2 mois avant) afin que le cadre de l'unité et l'étudiant puisse repérer à l'avance les situations professionnelles les plus à même de permettre à l'étudiant de progresser en fonction des activités du service et des objectifs de l'étudiant. Ils peuvent ainsi ensemble, définir des activités managériales dans le cadre de projet en cours ou à construire.

L'étudiant est responsable de la prise de contact avec le tuteur de son stage.

3.2.4 – L'accompagnement de l'étudiant est vecteur de professionnalisation

Chaque étudiant est placé sous la responsabilité, d'un maître de stage et d'un tuteur de stage cadre de santé.

- Le maître de stage :

Professionnel, Directeur, cadre supérieur ou cadre de santé, il est responsable de l'organisation du stage : démarche d'accueil, suivi du présentisme. Il met en place les moyens nécessaires à l'encadrement : nomme un tuteur qui assure des fonctions d'encadrement ou de formation.

- Le tuteur :

Professionnel central dans l'accompagnement des étudiants en stage, c'est un cadre expérimenté. Il représente la fonction pédagogique du stage : supervision des objectifs, mise à disposition de moyens pour favoriser les apprentissages. Ainsi, Il accompagne l'étudiant et

évalue sa progression. Il facilite l'accès aux différents moyens de formations proposés techniques et humains : mise à disposition de documents, rencontre avec des personnes ressources. Il fixe des entretiens de suivi, prévoit des temps d'échanges autour des problématiques rencontrées pendant le stage.

Il assure des relations spécifiques avec le formateur référent du stage. Il propose des solutions en cas de difficultés. Les formateurs de l'IFCS sont en lien avec les tuteurs de stage et peuvent être amenés à se déplacer sur les stages.

L'accompagnement andragogique permet à l'étudiant de construire son parcours de formation sur les bases de ses besoins de formation, sur les choix qu'il est amené à réaliser, sur son autoévaluation dans le cadre d'analyse de la pratique professionnelle et des acquisitions des connaissances et compétences.

La formation en alternance donne matière à des analyses de situations professionnelles. Elles favorisent la compréhension des éléments de complexité et l'identification des processus de décisions.

3.2.5 – L'évaluation est formative (portfolio) et normative (feuille de stage)

- Évaluation formative :

Un portfolio est mis à disposition de l'étudiant. Cet outil lui permet de consigner les situations professionnelles rencontrées et de mettre en évidence les activités qu'il a réalisées. L'analyse de la manière dont il a conduit ses activités tant sur le fond que sur la forme développe sa réflexivité. L'étudiant aura la possibilité ainsi de suivre ses acquisitions tout au long de l'année à partir de ce portfolio et de le présenter à des référents métiers qui accompagneront de conseils son projet de formation.

- Évaluation normative :

Les stages participent à la validation des modules 1, 4, 5 et 6. L'évaluation porte à la fois sur les appréciations des professionnels du stage (maîtres de stage et référents tuteurs) à partir de la tenue du portfolio et d'une feuille d'évaluation basée sur l'acquisition des compétences de cadre de santé.

L'IFCS réalise un bilan des stages auprès des étudiants et des professionnels de terrain pour faire évoluer au mieux le partenariat.

4 – Les évaluations

Les évaluations sont organisées conformément aux prescriptions de validation des 6 modules pour le diplôme de cadre de santé et de celles des UE (Unités d'Enseignement) permettant

l'obtention du Master AMOS. Les évaluations sont communes pour certaines d'entre elles, afin de limiter le nombre d'épreuves (voir en Annexe 5).

Les stages participent à la validation des modules de l'IFCS.

Des épreuves de revalidation sont organisées si besoin selon les modalités règlementaires.

Il est possible d'obtenir le diplôme de cadre sans valider toutes les UE du Master AMOS.

Le calendrier prévisionnel des évaluations est fourni le jour de la rentrée.

5 – Démarche Qualité

Le PFPS est engagé dans la démarche qualité et il est certifié Qualiopi pour ses actions de formation. Certains indicateurs d'évaluation de ce projet répondent aux exigences du RNQ. Les indicateurs chiffrés seront à considérer avec leur tendance N-1.

5.1 – Indicateurs de performance

- Taux de réussite au Diplôme Cadre de Santé (1^{ère} et 2^{ème} session) à corrélérer avec le taux des promotions précédentes pour afficher une tendance
- Taux de réussite Master AMOS (1^{ère} et 2^{ème} session)
- Taux d'insertion professionnelle à corrélérer avec le taux des promotions précédentes pour afficher une tendance
- Taux d'attrition

5.2 – Indicateurs Qualité de la formation

5.2.1 – Satisfaction des étudiants

- Indice de satisfaction des étudiants concernant la formation cadre de santé à corrélérer avec l'indice des promotions précédentes pour afficher une tendance
- Points positifs et à améliorer dans le dispositif, soulevés par les étudiants (analyse par nuages de mots)

5.2.2 – Formation théorique

- Indice de satisfaction des étudiants concernant les différents modules de formation IFCS
- Indice de satisfaction des étudiants concernant la formation à l'EHESP
- Indice de satisfaction des étudiants concernant les Environnements Numériques de Travail
- Indice de satisfaction des étudiants concernant les pédagogies actives utilisées

5.2.3 – Formation en stage

- Satisfaction des étudiants sur la qualité des lieux de stage
- Satisfaction des maîtres de stage concernant l'accueil des étudiants en stage

Conclusion

À l'aube de cette nouvelle promotion 2025-2026, l'équipe pédagogique de l'IFCS a pensé la formation non seulement comme un levier de professionnalisation, mais aussi comme un outil de transformation. En effet, l'avenir des organisations de santé repose sur la capacité des professionnels à insuffler une dynamique de changement, à porter des initiatives innovantes et à faire émerger de nouvelles approches du management et de la pédagogie.

L'innovation pédagogique s'affirme comme un axe majeur de ce projet de formation. Dans un monde où l'apprentissage devient de plus en plus hybride, l'IFCS du CHU de Rennes mise sur des méthodes pédagogiques avant-gardistes, allant de la simulation en santé à l'apprentissage par projet, en passant par l'intégration des outils numériques et collaboratifs. L'objectif affirmé est de former des cadres agiles, capables de créer des environnements adaptés aux besoins des professionnels et des usagers.

En conjuguant ancrage universitaire, expertise et innovation, cette formation se veut être une réponse aux enjeux contemporains et futurs du système de santé. Les cadres de demain seront en effet ceux qui sauront porter des projets porteurs de sens, fédérer des équipes autour d'une vision commune et impulser des stratégies audacieuses pour une santé répondant aux besoins de notre société en mutation.

Liste des annexes

Annexe 1: Calendrier de Formation 2025-2026	1
Annexe 2: Stages Formation IFCS	3
Annexe 3: Les Modules de formation IFCS	4
Annexe 4: UE Master AMOS associés à la Validation des Modules IFCS	4
Annexe 5: Modalités de validation des modules IFCS	5
Annexe 6: Matrice de correspondance entre compétences visées et modules de formation.	6

Annexe 1: Calendrier de Formation 2025-2026

Calendrier Formation 2025-2026

Août 2025	Septembre 2025	Octobre 2025	Novembre 2025	Décembre 2025	Janvier 2026
1 Ve	1 Lu Rentrée 36	1 Me	1 Sa Toussaint	1 Lu 49	1 Je Jour de l'an 1
2 Sa	2 Ma	2 Je EHESP	2 Di	2 Ma	2 Ve CONGE ANNUEL
3 Di	3 Me	3 Ve	3 Lu 45	3 Me EHESP	3 Sa
4 Lu 32	4 Je EHESP	4 Sa	4 Ma	4 Je EHESP	4 Di
5 Ma	5 Ve	5 Di	5 Me Stage Module 1	5 Ve	5 Lu 2
6 Me	6 Sa	6 Lu 41	6 Je	6 Sa	6 Ma
7 Je	7 Di	7 Ma	7 Ve	7 Di	7 Me EHESP
8 Ve	8 Lu 37	8 Me	8 Sa	8 Lu 50	8 Je
9 Sa	9 Ma	9 Je EHESP	9 Di	9 Ma	9 Ve
10 Di	10 Me	10 Ve	10 Lu Stage Module 1 46	10 Me EHESP	10 Sa
11 Lu 33	11 Je EHESP	11 Sa	11 Ma Armistice	11 Je EHESP	11 Di
12 Ma	12 Ve	12 Di	12 Me	12 Ve	12 Lu 3
13 Me	13 Sa	13 Lu 42	13 Je Stage Module 1	13 Sa	13 Ma
14 Je	14 Di	14 Ma	14 Ve	14 Di	14 Me Stage Module 5
15 Ve Assomption	15 Lu 38	15 Me	15 Sa	15 Lu 51	15 Je
16 Sa	16 Ma	16 Je EHESP	16 Di	16 Ma	16 Ve
17 Di	17 Me	17 Ve	17 Lu 47	17 Me EHESP	17 Sa
18 Lu 34	18 Je EHESP	18 Sa	18 Ma	18 Je EHESP	18 Di
19 Ma	19 Ve	19 Di	19 Me	19 Ve	19 Lu 4
20 Me	20 Sa	20 Lu 43	20 Je EHESP	20 Sa	20 Ma
21 Je	21 Di	21 Ma	21 Ve	21 Di	21 Me Stage Module 5
22 Ve	22 Lu 39	22 Me	22 Sa	22 Lu TPRD 52	22 Je
23 Sa	23 Ma	23 Je EHESP	23 Di	23 Ma TPRD	23 Ve
24 Di	24 Me	24 Ve	24 Lu Evaluation M1 48	24 Me TPRD	24 Sa
25 Lu 35	25 Je EHESP	25 Sa	25 Ma	25 Je Noël	25 Di
26 Ma	26 Ve	26 Di	26 Me	26 Ve CONGE ANNUEL	26 Lu 5
27 Me	27 Sa	27 Lu 44	27 Je EHESP	27 Sa	27 Ma
28 Je	28 Di	28 Ma	28 Ve	28 Di	28 Me Stage Module 5
29 Ve	29 Lu 40	29 Me	29 Sa	29 Lu CONGE ANNUEL 1	29 Je
30 Sa	30 Ma	30 Je EHESP	30 Di	30 Ma CONGE ANNUEL	30 Ve
31 Di		31 Ve		31 Me CONGE ANNUEL	31 Sa

Calendrier Formation 2025-2026

Février 2026	Mars 2026	Avril 2026	Mai 2026	Juin 2026	Juillet 2026
1 Di	1 Di	1 Me	1 Ve Fête du Travail	1 Lu	1 Me
2 Lu	2 Lu	2 Je Evaluation UE 8	2 Sa	2 Ma	2 Je
3 Ma	3 Ma	3 Ve	3 Di	3 Me Stage Module 6	3 Ve
4 Me	4 Me	4 Sa	4 Lu	4 Je	4 Sa
5 Je EHESP	5 Je	5 Di Dimanche de Pâques	5 Ma	5 Ve	5 Di
6 Ve	6 Ve	6 Lu Lundi de Pâques	6 Me	6 Sa	6 Lu
7 Sa	7 Sa	7 Ma	7 Je	7 Di	7 Ma
8 Di	8 Di	8 Me	8 Ve Fête de la Victoire	8 Lu Evaluation M4	8 Me
9 Lu Evaluation M5	9 Lu	9 Je	9 Sa	9 Ma	9 Je
10 Ma	10 Ma	10 Ve	10 Di	10 Me	10 Ve
11 Me	11 Me	11 Sa	11 Lu	11 Je	11 Sa
12 Je EHESP	12 Je	12 Di	12 Ma Stage Module 6	12 Ve	12 Di
13 Ve	13 Ve Evaluation UE 9	13 Lu	13 Me	13 Sa	13 Lu
14 Sa	14 Sa	14 Ma	14 Je Ascension	14 Di	14 Ma Fête nationale
15 Di	15 Di	15 Me Stage Module 4	15 Ve Stage Module 6	15 Lu	15 Me
16 Lu	16 Lu	16 Je	16 Sa	16 Ma	16 Je
17 Ma	17 Ma	17 Ve	17 Di	17 Me	17 Ve
18 Me	18 Me	18 Sa	18 Lu	18 Je	18 Sa
19 Je	19 Je	19 Di	19 Ma	19 Ve	19 Di
20 Ve	20 Ve	20 Lu	20 Me Stage Module 6	20 Sa	20 Lu
21 Sa	21 Sa	21 Ma	21 Je	21 Di	21 Ma
22 Di	22 Di	22 Me Stage Module 4	22 Ve	22 Lu	22 Me
23 Lu	23 Lu	23 Je	23 Sa	23 Ma	23 Je
24 Ma	24 Ma	24 Ve	24 Di Pentecôte	24 Me	24 Ve
25 Me	25 Me	25 Sa	25 Lu Lundi de Pentecôte	25 Je Jury	25 Sa
26 Je	26 Je	26 Di	26 Ma	26 Ve Fin de Formation	26 Di
27 Ve	27 Ve	27 Lu	27 Me Stage Module 6	27 Sa	27 Lu
28 Sa	28 Sa	28 Ma	28 Je	28 Di	28 Ma
	29 Di	29 Me	29 Ve	29 Lu	29 Me
	30 Lu Evaluation M2	30 Je	30 Sa	30 Ma	30 Je
	31 Ma		31 Di		31 Ve

 Cours IFCS	 Stage	 Congés Annuels	 Congés Scolaires
 Cours EHESP	 TPG Distanciel	 Férié	

Annexe 2: Stages Formation IFCS

Intitulé du stage	visée	durée	lieux
Stage n°1 Module 1 Initiation à la fonction de cadre	Comprendre les parcours de santé des usagers. Identifier les réseaux de santé et les coopérations professionnelles Découvrir d'autres contextes de management	3 (2 +1) semaines 105 heures	Secteur médico-social ou monde de l'entreprise 2 semaines Stage recherche 1 semaine
Stage n°2 Module 5 Fonction de formation	Identifier les champs d'exercice du cadre en formation et déployer les partenariats écoles / terrain	3 semaines 140 heures	« Établissement de formation sanitaire ou social » Laboratoire de recherche universitaire
Stage n°3 Module 4 Fonction d'encadrement	Préciser le contexte d'exercice des cadres et identifier les pratiques managériales en situation. S'initier aux outils et méthodes de management	3 semaines 105 heures	« Établissement sanitaire ou social ». Possibilité de mobilité internationale
Stage n°4 Module 6: Approfondissement	Développer l'opérationnalité en exercice professionnel cadre Finaliser l'élaboration d'une posture cadre Possibilité de réaliser un stage prolongé (stage n°3 et stage n°4) dans le même service pour s'engager dans une gestion de projet	4 semaines 140 heures	« soit en établissement sanitaire ou social, soit en établissement de formation, soit en structure de santé publique »
4 stages	Professionalisation et opérationnalité	13 semaines 455 heures	Secteurs diversifiés dans un parcours de stages individuel porteur de sens

Annexe 3: Les Modules de formation IFCS

- Module 1 : Initiation à la fonction de cadre
- Module 2 : Santé publique
- Module 3 : Analyse des pratiques et initiation à la recherche
- Module 4 : Fonction d'encadrement
- Module 5 : Fonction de formation
- Module 6 : Approfondissement des fonctions d'encadrement et de formation

Annexe 4: UE Master AMOS associés à la Validation des Modules IFCS

- UE 1 Economie politique de la santé
- UE 2 Système de santé
- UE 6 Gestion des Ressources Humaines
- UE 9 Outils du management
- UE 14 Stage et Mémoire

Annexe 5: Modalités de validation des modules IFCS

Intitulé du Module	UE associé(s)	Modalités d'évaluation
Module 1 Initiation à la fonction de cadre	UE 1	Rapport de stage 1 soutenu à l'oral Note UE1
Module 2 Santé publique	UE 2	Poster en groupe soutenu à l'oral Note UE2
Module 3 Analyse des pratiques et initiation à la recherche	UE 14	Mémoire écrit soutenu à l'oral Note UE14
Module 4 Fonction d'encadrement	UE 6 & 9	Fiche synthèse activité managériale soutenue à l'oral Notes UE 6 & 9
Module 5 Fonction de formation	--	Fiche pédagogique soutenue à l'oral Réalisation activités numériques de formation
Module 6 Approfondissement des fonctions d'encadrement et de formation	UE 14	Mémoire soutenu à l'oral Note UE14

Annexe 6: Matrice de correspondance entre compétences visées et modules de formation.

Champ d'exercice	Compétences	Modules de formation					
		Module 1	Module 2	Module 3	Module 4	Module 5	Module 6
Cadre de santé responsable de secteur d'activités de soin	1. Prévoir les activités et les moyens nécessaires pour un secteur d'activités de soin et de formation,		X		X		X
	2. Organiser et coordonner les activités du secteur d'activités de soin et de formation,	X	X		X		X
	3. Manager des équipes pluri professionnelles,		X		X		X
	4. Manager les compétences individuelles et collectives d'une équipe pluri professionnelle,		X		X		X
	5. Contrôler et évaluer les activités et les compétences,						X
	6. Conduire une démarche qualité et de gestion des risques,	X		X			X
	7. Conduire un projet, des travaux d'étude et de recherche,		X		X		X
	8. Communiquer, transmettre les informations et rendre compte,	X					X
Cadre de santé formateur de professionnels de santé	1. Concevoir et organiser un dispositif de formation dans le domaine de la santé et des soins		X			X	X
	2. Organiser et coordonner les parcours de formation en alternance dans le domaine de la santé et des soins	X	X			X	X
	3. Concevoir et animer des actions de formation initiale et continue dans le domaine de la santé et des soins		X			X	X
	4. Accompagner les personnes dans leur parcours de formation dans le domaine de la santé et des soins	X				X	X
	5. Évaluer les connaissances et les compétences des personnes en formation dans le domaine de la santé et des soins		X			X	X
	6. Évaluer la qualité des prestations et s'inscrire dans une démarche qualité						X
	7. Conduire un projet, des travaux d'étude et de recherche	X		X			X
	8. Communiquer, transmettre les informations et rendre compte	X					X